



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 octobre 2010

Augmentation du prix de l'électricité : l'électricité solaire faussement accusée

Paris, le 26 octobre 2010 - Laisser entendre que le déficit de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) - 1,6 milliard d'euros à fin 2010 - serait à mettre à la charge du coût d'achat de l'électricité solaire, ce qui justifierait l'augmentation du prix de l'électricité de 3 à 4% dès 2011, relève de l'injustice.

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) note dans son rapport d'activité 2009 à propos des charges prévisionnelles 2010 pour la CSPE, « une hausse significative des charges liées à l'obligation d'achat évaluées à près de 1 240 M€, dont 528 M€ au titre des énergies renouvelables. Les charges liées à la péréquation tarifaire sont également en augmentation et s'élèvent à 918 M€ »

Le déficit de CSPE qui prospère depuis quelques années, n'est donc pas grevé par le développement de l'électricité solaire en France – marginal avant 2009 et encore non significatif en 2010/11 – mais est impacté entre autre par la subvention de la cogénération (828 M€ en 2008, 521 M€ en 2009, 668 M€ en 2010), ou encore par les charges prévisionnelles liées au TarTAM (retour à un tarif semi-réglementé pour les entreprises parties vers le marché libre et revenus s'abriter sous la solidarité nationale) estimées par la CRE de 361,7 M€ en 2010. Le photovoltaïque, avec moins de 800 MW connectés d'ici fin 2010, ne devrait guère peser dans la CSPE que pour 120 M€ cette année, selon la CRE. Les chiffres sont têtus et ne peuvent mettre en accusation la charge financière du photovoltaïque, pour justifier la prochaine augmentation de l'électricité.

Il est vrai que le financement du développement de l'électricité solaire d'ici l'atteinte de la parité réseau avant 2020, est un véritable challenge qui appelle une démarche de démocratie énergétique. Ce développement qui intègre la lutte contre l'inflation énergétique, aura un impact maîtrisé sur la facture d'électricité des Français. Nous devons avoir une approche transparente des enjeux financiers, de façon holistique pour prendre en compte l'ensemble des externalités, non liées au coût du développement de la production électrique d'origine renouvelable, qui alourdiront la facture électrique des Français.

Enerplan, organisation professionnelle de l'énergie solaire, demande cette transparence pour éclairer les Français et ne pas les laisser croire, que le rattrapage de la CSPE en 2011 soit imputable à l'achat d'électricité solaire. Accuser de nouveau le photovoltaïque est à la fois injuste et infondé. Rappelons que la part du photovoltaïque dans la CSPE coûtera en 2010 à un ménage moyen - qui consomme 3500 kWh/an - moins d'un euro par an, et guère beaucoup plus en 2011 : nous sommes très loin de la nécessité d'augmenter le prix de l'électricité de 3 à 4 % pour financer les kWh solaires.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Enerplan

Sarah FUTHAZAR

Tel : 04 42 32 43 25

sarah.futhazar@enerplan.asso.fr

Rumeur Publique

Jérôme BROUN

Tel : 01 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

claire@rumeurpublique.fr